

COMMUNE D'ETZLING

SEANCE EXTRAORDINAIRE

DU 30 OCTOBRE 2019

Date de convocation : 29/10/2019

Sous la présidence de M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Membres présents : Mmes Nicole BOUSENDORFER, Joëlle LOEGEL, Martine DOMITAR, Doris RESCH et MM., Fabrice MEYER, Simon HAMM, Antoine PERSPICACE, Joseph FURGAL et Martial SCHWARTZ

Membres absents excusés : Mme Mireille SOULIER donnant procuration à M. Fabrice MEYER, Mme Monique LEGUILLON donnant procuration à M. Joseph FURGAL, M. Martial SIMON donnant procuration à M. Martial SCHWARTZ et Mme Marie-Antoinette PHILIPP.

Secrétaire de séance : M. Joseph FURGAL

Le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et rappelle l'ordre du jour

- 1 Désignation du secrétaire de séance
- 2 Construction de la nouvelle mairie : litige Commune d'Etzling-COLLOWALD Solange

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, désigne, par 13 voix pour dont trois par procuration, M Joseph FURGAL en tant que secrétaire de séance.

2 – Construction de la nouvelle mairie : litige Commune d'Etzling-COLLOWALD Solange

Le Maire expose la situation, à ce jour, du chantier de construction de la nouvelle mairie, suite à l'opposition de Mme COLLOWALD Solange annoncé par son courrier recommandé avec AR du 18 juin 2019 à ces travaux et plus particulièrement à l'autorisation d'empiéter sur son terrain afin de réaliser dans de bonnes conditions le mur monté en limite de terrain.

Malgré nos nombreuses demandes, depuis début mai 2019, où Mme COLLOWALD a pris connaissance du projet en mairie y compris les explications et réponses de notre part, celle-ci nous a fait savoir qu'elle s'opposait au projet.

Plusieurs tentatives de conciliations avec un premier rendez-vous sur place avec l'architecte (maître d'œuvre), les bureaux d'études et les représentants de la commune, Mme COLLOWALD nous a fait part de ses exigences à prendre en considération pour obtenir de sa part cette autorisation.

Un compromis lui a été proposé, qui malheureusement, n'a jamais été signé.

Devant cet état de fait et le chantier, ayant déjà plus de deux mois de retard, le Conseil Municipal, après délibération et par 13 voix pour dont 3 voix par procuration, a décidé

- de reprendre les travaux dès la semaine prochaine
- de missionner Maître OLIVEIRA, avocat en droit public, pour engager auprès du Tribunal Administratif un référé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 20 h 00.

2 délibérations numérotées de 1 à 2 ont été prises ce jour

M. Jean-Luc JEHIN, Maire

Mme Nicole BOUSENDORFER

Mme Joëlle LOEGEL

Mme Martine DOMITAR

Mme Doris RESCH

M. Fabrice MEYER

M. Simon HAMM

M. Antoine PERSPICACE

M. Joseph FURGAL

M. Martial SCHWARTZ